



Assises régionales 2008 – Vers un agenda 21 régional
**« Le développement durable :
comment faire ensemble ? »**

Conférence de presse

Jacques Auxiette, président du Conseil régional,
Françoise Gentil, conseillère régionale en charge de la démocratie territoriale

Nantes - Mardi 26 août 2008



Dossier de presse

Sommaire

- Communiqué de presse – Vers l'Agenda 21 régional p 2
- Les débats territorialisés p 5
- Les évaluations citoyennes p 6
- La Carte des débats p 7

Annexes

- Le calendrier des Assises
- Résultats des questionnaires au Magazine Pays de la Loire de Juin 2008
- Développement durable : comment faire ensemble ? – le document complet

Contacts presse Région :
Céline Kasperczyk - Tél : 02 28 20 60 66 – celine.kasperczyk@paysdelaloire.fr
Laurence Guimard – Tél : 02 28 20 60 61 – laurence.guimard@paysdelaloire.fr



Assises régionales 2008 – Vers un Agenda 21 régional Développement durable : comment faire ensemble ?

La Région des Pays de la Loire lance une nouvelle démarche citoyenne dans le but d'élaborer un agenda 21 régional : c'est à une vaste consultation sur les territoires régionaux que sont conviés tous les habitants des Pays de la Loire autour du thème « Développement durable, comment faire ensemble ? ».

« *On ne peut pas faire contre les gens* » explique Jacques Auxiette, président de la Région Pays de la Loire. « *Il faut faire avec eux, habitants, acteurs, élus locaux, et donc se donner les moyens de les écouter, d'échanger sur les territoires au plus près de leurs préoccupations, de leurs besoins, et de leurs attentes.* »

Pourquoi des Assises régionales ?

Inscrites dans le prolongement des Assises régionales 2005, dans la continuité des actions mises en œuvre depuis 2004, les Assises 2008 sont organisées **étape par étape** : elles impliqueront la participation de chacun à la réflexion qui aboutira à la rédaction d'un **agenda 21 régional, véritable plan d'action pour la Région des Pays de la Loire.**

Les Assises régionales 2008 renouvellent la logique de participation citoyenne déjà instaurée lors de la première édition en 2005. Ce 2ème acte permettra de prendre en compte l'avis des élus locaux, des citoyens et des publics experts autour de la problématique du développement durable **via des débats de terrain, des panels citoyens.** Par souci de rigueur scientifique, la Région est accompagnée dans ce processus démocratique par 2 consultants disposant d'une expertise reconnue dans les domaines de l'évaluation citoyenne - Planète Publique - et de la méthodologie d'élaboration d'un agenda 21 - Sémaphores.



« *Pour établir la confiance, il faut que les citoyens perçoivent qu'on a bien identifié avec eux ce qu'ils vivent. Et le meilleur moyen, c'est encore de leur demander ce qu'ils pensent !*, assure Jacques Auxiette. *Cette rencontre entre le citoyen et le politique est cruciale. Si le temps passé à ajuster les décisions avant de les mettre en œuvre peut parfois sembler long, il s'agit pourtant de temps gagné. Ainsi, par la suite, les décisions s'installent naturellement. Il ne faut pas pour autant chercher, par un choix « mou », à contenter tout le monde en ne fâchant personne ! La décision politique doit être portée par des choix clairs et tranchés, mais cela n'empêche surtout pas d'adapter son application aux réalités du territoire.* »

Des débats autour de 4 défis

Pour cela, le Conseil régional s'est doté d'un **SRADDT¹** le 26 juin 2008. Ce premier acte permet d'identifier – sous forme de diagnostic et d'une Charte régionale – des enjeux qui se posent pour les Pays de la Loire à l'horizon 2020.

Aujourd'hui, dans la mise en place de sa stratégie de développement, la Région va donc consulter la société dans son ensemble autour de 4 grands thèmes :

1. **développer une performance économique durable en équilibre avec l'environnement**
2. **Innover dans la science et les services qui protègent et améliorent la vie**
3. **Alimenter le progrès, vers une société plus juste**
4. **parier sur les potentiels des femmes et des hommes**

Ils permettent d'inclure une vision du développement durable au travers des besoins spécifiques des Pays de la Loire. En **juin 2009, l'Agenda 21 régional**, 3ème et dernier acte, déclinera les enjeux du SRADDT en objectifs opérationnels pour **mettre en œuvre le projet régional selon un calendrier de réalisation précis.**



Qui est mobilisé ?



- **Les citoyens, le milieu associatif** représentatif des facettes de la population, de ses attentes, de ses caractéristiques.
- **Les panels citoyens** : Ces panels sont mis en place via un appel à candidature sur le site Internet du Conseil régional des Pays de la Loire et le supplément magazine de *Pays de la Loire magazine* du mois de juin. Plus de 4000 personnes ont répondu à l'appel du Magazine et plus de 1000 souhaitent participer à un panel.
- **Les conseils de développement** : ces organes consultatifs ont été créés dans le cadre de la Loi Voynet (juin 1999), organisant le partenariat entre élus, milieux socio-professionnels et associatifs. Ces conseils sont librement organisés et composés à l'échelle locale. Dans le cadre de la politique régionale en faveur des territoires, ce sont eux qui participent activement à l'élaboration de cette stratégie de développement. Depuis 4 ans, la Région organise son soutien aux territoires, en tenant compte des besoins exprimés par les populations. A travers la signature de 50 CTU (Contrats Territoriaux Uniques), le Conseil régional des Pays de la Loire a progressivement instauré un mode innovant de relations avec les « forces vives » souvent regroupées dans **les conseils de développement**. Ces derniers sont composés d'élus locaux, d'artisans, de responsables associatifs et d'acteurs économiques locaux, considérés comme de véritables « **experts du quotidien** », proches des besoins de leurs territoires. Pour mettre en œuvre un projet régional favorable au développement durable, la Région souhaite élaborer l'Agenda **21 régional** en les associant à la réflexion autour des problématiques de leur bassin de vie.
- **Les élus locaux** : issus des scrutins territorialisés directs et indirects, dans les communes, intercommunalités, cantons, pays, départements et à la Région.
- **Les instances participatives sectorielles de la Région** : dans le cadre, notamment de l'élaboration des Schémas, la Région a mis en place des instances consultatives ou réunions participatives : Conférence régionale de développement économique, du Tourisme, Conférence consultative régionale du sport, CRJ, Comités de suivis, Comités de ligne etc...
- **Le CESR** assemblée indépendante composée de socio-professionnels, le CESR donne son avis sur tous les projets de la Région avant que le Conseil régional ne décide (budgets, plans, schémas directeurs, etc.). Il étudie de sa propre initiative ou à la demande du président du Conseil régional ou du Gouvernement toutes les questions d'ordre économique, social, culturel et d'aménagement du territoire au niveau régional.
- **La Région** : Le Conseil régional pilote l'organisation des Assises ce qui impliquera une forte mobilisation de ses élus et de ses services.

4 temps forts pour les Assises 2008



Les Assises régionales 2008 se dérouleront en **4 temps forts** :

Octobre à décembre 2008

① 16 débats territoriaux

La Région organise une **grande consultation citoyenne**, avec **seize débats dans seize bassins d'emploi**, avec le recueil des avis des institutions consultatives, mais aussi de ceux des citoyens. Dans cette perspective la Région a sollicité les lecteurs du magazine afin d'identifier les thèmes de préoccupations les plus prégnants autour desquels s'adosseront les futurs débats

② Evaluations citoyennes

Pour la première fois, la Région va se livrer à une expérience d'**évaluation citoyenne** à travers la constitution de panels citoyens. 4 groupes de 15 à 20 personnes vont être constitués par IPSOS pour donner leurs avis sur les 4 sujets de portée régionale pour lesquels le Conseil régional souhaite un avis et émettre leurs propositions dans le cadre du projet global de développement durable régional.

③ Evaluations par les acteurs de la société des Pays de la Loire

Les travaux des Assises seront enrichis par un temps d'évaluation thématique « experte », en demandant aux multiples instances consultatives comme par exemple le Conseil régional de Tourisme (CRT), le Conseil régional des Jeunes (CRJ) ou encore la Commission Consultative Egalité Homme/Femme (CCEHF) de produire un avis sur la mise en œuvre du projet régional tel que présenté à l'occasion de ces Assises.

Janvier à juin 2009

④ Forum de synthèse et élaboration de l'Agenda 21 régional

Le 31 janvier 2009, le Forum de synthèse conclura cette première étape de concertation régionale et précédera l'élaboration de l'Agenda 21 régional. Cet outil, soumis à l'adoption de l'Assemblée délibérante en juin 2009, sera une véritable ligne de conduite en termes de développement durable pour la politique régionale. Articulé avec ceux des villes et des agglomérations, l'Agenda 21 régional, inspiré du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992, portera les valeurs fortes du développement durable : progrès économiques, progrès social et progrès environnemental.

Participer
au débat
via internet

Vous avez la parole.... Sur www.territoires.paysdelaloire.fr ou sur www.paysdelaloire.fr/consultation_citoyenne.fr

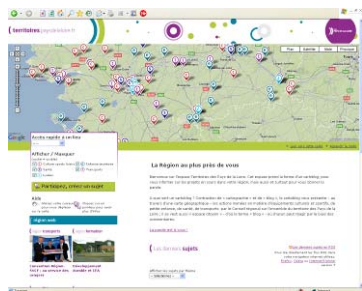
Grâce à Internet, les gens ont la parole...

L'espace Territoires des Pays de la Loire prend la forme d'un **cartoblog**. Il a été spécialement créé pour **donner la parole aux citoyens des Pays de la Loire** et pour les informer sur les projets régionaux en cours.

Contraction de « cartographie » et de « blog », le cartoblog présente – au travers d'une carte géographique – les actions, menées par le Conseil régional, en matière d'équipements culturels et sportifs, de petite enfance, de santé, de transports sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire ; il se veut aussi « espace citoyen » - d'où le terme « blog » - où chacun peut réagir par le biais des commentaires.

Durant les Assises régionales, cet outil sera au service des citoyens qui pourront s'en saisir pour **suivre les débats et réagir tout au long de la consultation régionale**.

Le site www.paysdelaloire.fr/consultation_citoyenne.fr est par ailleurs ouvert spécialement durant cette période.



Contacts presse Région :

Céline Kasperczyk - Tél : 02 28 20 60 66 - celine.kasperczyk@paysdelaloire.fr
Laurence Guimard - Tél : 02 28 20 60 61 - laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Assises régionales 2008 – Vers un Agenda 21 régional

16 débats sur les territoires - 9 octobre / 18 décembre 2008

S'appuyer sur les « experts du quotidien »

Du 9 octobre au 18 décembre 2008, 16 débats sont organisés sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire. L'objectif : donner la parole aux territoires sur leur vision de l'action régionale et sur leurs attentes articulées autour des thématiques régionales prioritaires et de l'action régionale, avant de connaître leurs besoins.

Ils permettront aux citoyens ligériens de débattre des réponses à apporter aux 4 défis « population », « connaissance », « adaptation économique » et « écorégion » en vue de l'élaboration de l'Agenda 21 régional.

16 débats territorialisés au plus près des citoyens

Les 16 lieux de débats regroupent plusieurs territoires CTU et correspondent aux périmètres des zones emplois-formation, des aires urbaines et des parcs naturels régionaux. Ils seront répartis de la manière suivante :

- 4 en Vendée,
- 3 en Loire Atlantique,
- 3 en Maine et Loire
- 3 en Sarthe,
- 1 interdépartemental : Mayenne / Maine et Loire
- 2 en Mayenne

Lors de ces rencontres, la Région sollicitera les **conseils de développement**, instances où les citoyens, les responsables d'entreprises ou d'associations, véritables « **experts du quotidien** », peuvent réellement s'exprimer. Mobilisés autour de questions adressées aux Ligériens dans le supplément magazine n°20 de juin 2008, ils leur appartiendra d'organiser le débat citoyen à l'occasion des réunions publiques organisées sur l'ensemble du territoire.

Ces rencontres permettront de présenter le projet d'élaboration d'Agenda 21 et les besoins de chaque territoire. Dans un deuxième temps, la vision de l'action régionale et les réponses aux 4 défis des Pays de la Loire seront recueillis à travers les débats auxquels participeront **citoyens ligériens et responsables politiques régionaux**.

Agenda

Lundi 22 septembre	Rencontre des Conseils de développement avec le Président de Région	
Les 16 débats		
Jeudi 9 octobre	Châteaubriant (44)	La Grignonais - Le Mil'lieu
Lundi 20 octobre	Haut Anjou / Segréen	Segré - Parc Expo
Mardi 21 octobre	Sarthe (72)	Le Lude - Espace Ronsard
Vendredi 24 octobre	Bocage Vendéen (85)	Le Boupère
Mardi 4 novembre	Haute Sarthe / Perche Sarthois (72)	Mamers - Centre Culturel
Mercredi 5 novembre	Haute et Sud Mayenne (53)	Mayenne - Théâtre Municipal
Jeudi 6	Vendée (85)	Fontenay le Comte - La Gare
Jeudi 20	Loire Atlantique (44)	Nantes - Hôtel de Région
Vendredi 21	Maine et Loire (49)	
Mardi 2 décembre	Laval (53)	Changé - Salle Les Ondines
Vendredi 5 décembre	Littoral vendéen (85)	Longeville sur mer - Salle Polyvalente
Mercredi 10 décembre	Les Mauges (49)	Chemillé - Le Foirail
Jeudi 11 décembre	Saint Nazaire (44)	Centre République
Vendredi 12 décembre	Vallée d'Anjou - Saumur (49)	CCI de Saumur
Mardi 16 décembre	La Roche sur Yon (85)	Amphi B Centre Universitaire
Lundi 22 septembre	Rencontre des Conseils de développement avec le Président de Région	
Forum de synthèse		
31 janvier 2009	Forum de synthèse	Nantes

Assises régionales 2008 – Vers un Agenda 21 régional

4 panels citoyens - 17 octobre / 13 décembre 2008

Pour la 1ère fois, dans le cadre des Assises régionales 2008, la Région va se livrer à une expérience d'évaluation citoyenne, à travers la constitution de panels citoyens chargés de donner un avis sur les mesures régionales existantes et leur intégration dans un projet global de développement durable.

En sociologie, un panel est un groupe de personnes interrogées sur leurs opinions et leurs attitudes. Dans le domaine politique, ils permettent de sonder un échantillon représentatif d'une population sur des questions civiques et citoyennes.

Appel à candidature lancé par la Région en juin 2008

Ces panels citoyens sont mis en place via un appel à candidature sur le site Internet du Conseil régional des Pays de la Loire et le supplément magazine de *Pays de la Loire magazine* du mois de juin.

Plus de 4000 personnes ont répondu à l'appel du Magazine et plus de 1000 souhaitent participer à un panel.

Les sujets abordés concerneront :

- L'attraction de l'est des Pays de la Loire vers d'autres régions : risque de fragilisation ou bénéfice de l'ouverture ?
- Quelle réelle valeur ajoutée de la Région à s'engager dans une politique globale (plus forte ?) en faveur de la santé ?
- Activités industrielles et équilibre écologique de l'Estuaire de la Loire : quelle ligne de conduite pour la Région ?
- Les investissements réalisés au titre des contrats territoriaux s'inscrivent-ils dans une logique de développement durable ? Comment peut-on le renforcer ?

4 groupes de 15 à 20 personnes consultés en 3 temps

4 groupes de 15 à 20 personnes vont être constitués par IPSOS et travailleront durant 3 week-ends du 17 octobre au 13 décembre à l'Hôtel de Région. Ils seront encadrés par des consultants de l'agence *Planète Publique*.

La consultation se déroulera en 3 temps pour :

- ① **Comprendre le ciblage stratégique** : les participants doivent intégrer la démarche générale dans laquelle ils sont engagés et percevoir l'évaluation politique qu'ils doivent mener.
- ② **Collecter l'information nécessaire à leur connaissance et leur réflexion**. Pour cela, les citoyens rencontreront des experts et intervenants qui leur proposeront des approches diversifiées formation de leur propre opinion.
- ③ Analyser : chaque panel de citoyens devra définir un mode d'écriture pour **faire émerger ses conclusions et ses propositions à travers un document validé collectivement**.

Les documents réalisés par les 4 panels de citoyens seront intégrés au forum de synthèse du 31 janvier 2009.

Vendredi 17 octobre	Comprendre le ciblage stratégique	Hôtel de Région à Nantes
Samedi 18 octobre		
Vendredi 21 novembre	Collecter l'information	
Samedi 22 novembre		
Vendredi 12 décembre	Analyser	
Samedi 13 décembre		

L'agenda

BON À SAVOIR)



Débats de terrain

16 débats seront organisés entre le 9 octobre et le 18 décembre, sur 16 territoires de la région. Ils s'articuleront autour de 2 volets : les enjeux d'un Agenda 21 régional, et une thématique spécifique locale relevant des préoccupations des citoyens sur leurs territoires. Animé par les conseils de développement, ce second volet s'appuiera sur le réseau des acteurs locaux déjà engagés sur le terrain.

Rencontres départementales avec les élus locaux

Du 1^{er} au 5 septembre, la Région va à la rencontre des élus locaux issus des dernières élections de 2008 (maires, conseillers généraux et conseillers communautaires) pour présenter les politiques régionales et la démarche des Assises.



Conseils de développement

Depuis 4 ans, la Région a profondément renouvelé ses politiques, en s'appuyant sur une large concertation : commissions consultatives, comités d'experts et d'usagers... Il a ainsi favorisé la montée en puissance de 48 conseils de développement sur les territoires. Réunissant des personnalités du monde économique, social et associatif local, ces conseils de développement seront en première ligne des Assises régionales de 2008.



Panels citoyens

La Région met en place 4 "panels citoyens", chacun d'entre eux constitué de 15 à 30 ligériens. Pour garantir la représentativité de ces groupes, il a été demandé à l'Institut IPSOS de réaliser la sélection des candidats. D'octobre à décembre 2008, ces panels seront chargés d'une mission d'évaluation des grandes politiques publiques régionales.



Développement durable : comment faire ensemble ?

Dans la continuité des Assises de 2005, la Région engage dès cette rentrée une grande consultation citoyenne, qui aboutira à la construction d'un Agenda 21 régional. Un projet ambitieux et une dynamique qui intègrent tous les enjeux du développement durable, sur tous les territoires des Pays de la Loire.

Toutes les informations sur www.paysdelaloire.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

4 000 citoyens ligériens ont répondu au questionnaire diffusé en juin dernier, permettant d'aiguiller les thèmes des débats

16 débats territorialisés, auxquels Jacques Auxiette participera

4 panels citoyens seront réunis en parallèle des débats territorialisés

5 défis de développement durable à relever : le vieillissement, la formation, l'économie, l'environnement, la mondialisation



21 ... comme Agenda 21 inspiré par le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et donc par les valeurs fortes du développement durable : progrès économique, social, culturel et environnemental

Objectif : été 2009

Une synthèse des débats et des panels sera restituée au début de l'année prochaine au cours d'un "forum", organisé à Nantes en janvier 2009. C'est sur cette base que se construira l'Agenda 21 régional, qui sera présenté au vote de l'Assemblée régionale en juin 2009

